

Où en sommes-nous  
avec les projets ratios ?  
P. 3

Priorités  
2019  
P. 4

Représentation  
équitable des femmes  
P. 6



# EN ACTION

Vol 31 | No 4 | Décembre 2018

Conseil national RFIQ des 4, 5 et 6 décembre  
Conseils fédéraux FIQ et FIQP du 4 décembre

REGROUPEMENT DES FIQ | [fiqsante.qc.ca](http://fiqsante.qc.ca) | [fiqp.org](http://fiqp.org)



## ASSURANCE COLLECTIVE CHANGEMENTS IMPORTANTS À COMPTER DU 14 AVRIL 2019

Après avoir pris connaissance des résultats de l'appel d'offres, les déléguées ont entériné la décision de retenir l'assureur La Capitale assurance et services financiers pour le prochain renouvellement du contrat d'assurance collective. Ce dernier entrera en vigueur le 14 avril 2019.



L'appel d'offres s'est tenu au cours de l'été 2018 et les quatre grands assureurs au Québec y ont participé : Desjardins Sécurité financière, Industrielle Alliance Groupe financier, SSQ Assurance et La Capitale assurance et services financiers. Les assureurs ont soumissionné pour les trois régimes qui composent le contrat d'assurance collective de la FIQ, soit le régime d'assurance maladie, le régime de soins dentaires et le régime d'assurance vie et d'invalidité de longue durée.

Les soumissions ont été étudiées avec la collaboration de la firme d'actuaire-conseils de la FIQ. L'analyse a porté sur leur conformité au cahier des charges, sur leurs volumes de primes et sur leur formule financière. Le choix de La Capitale permettra aux membres de

la FIQ et de la FIQP de bénéficier de la meilleure couverture d'assurance collective au meilleur coût.

Les déléguées ont également décidé d'utiliser une partie du montant de la contribution additionnelle du gouvernement pour offrir une réduction de prime au régime d'assurance maladie pour la période du 14 avril 2019 au 31 mars 2020.

C'est aussi le 14 avril 2019 que s'appliquera le nouveau régime d'assurance collective modulaire, assorti de la protection de soins dentaires facultative sur une base individuelle. Ce changement avait été adopté par les déléguées au conseil national de juin 2018, à la suite d'une large consultation tenue auprès de toutes les membres au printemps 2018.

### INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES MEMBRES

Au début du mois de mars, vous recevrez toute l'information relative au nouveau contrat d'assurance. Vous y trouverez aussi le fonctionnement pour modifier, s'il y a lieu, vos choix de couverture d'assurance (module bronze, argent ou or, et protection dentaire) lors de la campagne d'adhésion qui aura lieu au cours du mois de mars 2019. N'hésitez pas à communiquer avec votre équipe syndicale locale pour plus d'information.

Tableau : Taux à compter du 14 avril 2019 jusqu'au 31 mars 2020 en page 3.

SUITE P. 3



## POUR DES COMITÉS JEUNES LOCAUX PARTOUT!

Le comité Jeunes national a présenté l'Outil de mise sur pied d'un comité Jeunes local, conçu à l'intention des équipes syndicales des différents établissements. Par cet outil, le comité souhaite créer un engouement général pour la mise sur pied de comités Jeunes locaux et fournir les informations utiles pour y parvenir.

« À la FIQ et à la FIQP, les jeunes de 35 ans et moins occupent une part grandissante des membres. Il est donc impératif de tout mettre en œuvre pour qu'elles puissent activement prendre part à nos instances démocratiques pour que leur point de vue rayonne », a indiqué Nathalie Lévesque, vice-présidente et responsable politique par intérim du comité Jeunes.

Si vous êtes une jeune professionnelle en soins, nous vous invitons à communiquer avec votre équipe syndicale locale pour signifier votre intérêt à participer à un tel projet!

## MOT DE LA PRÉSIDENTE



**Nous allons continuer à porter haut et fort les revendications des professionnelles en soins qui veulent non seulement obtenir de meilleures conditions de travail, mais également exprimer leurs solutions pour des soins et des services accessibles et sécuritaires pour la population du Québec.**

En Action, vol. 31, n° 4, décembre 2018 | Publié par le service Communication | Tirage : 76 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Jacques Lavallée | Photo couvert (bandeau) : Geneviève Boutin, IUCPQ (au micro) | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication En Action » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à info@fiqsante.qc.ca | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca

## UNE VOIX FORTE EN SANTÉ

*Nancy Bédard*

La présentation du nouveau slogan de notre organisation, « Une voix forte en santé », a donné le ton à ce conseil national, le dernier de l'année 2018. Encore une fois, la délégation a travaillé consciencieusement et a pris des décisions qui teinteront de manière importante la prochaine année pour la FIQ et la FIQP.

De l'adoption des prévisions budgétaires en passant par le choix d'un nouveau régime d'assurance collective ou la mise en place d'un plan d'action sur la Politique de représentation équitable des femmes dans les lieux de pouvoir, les centaines de déléguées présentes ont travaillé les yeux tournés vers l'avenir. Se projeter en avant permet à une organisation comme la nôtre de mieux s'outiller pour poursuivre les luttes commencées et pour mener à bon port les grands dossiers touchant les 76 000 professionnelles en soins que nous représentons fièrement.

Nous avons maintes fois fait la démonstration que nous relevons les défis avec intelligence, détermination et créativité. Ces qualités nous serviront pour les prochains mois, tant pour la poursuite de notre

combat pour l'obtention de ratios sécuritaires, pour la préparation de la prochaine ronde de négociations nationales que pour la période de changement d'allégeance syndicale. Nous déploierons temps et efforts pour démontrer, encore une fois, que nous sommes la voix des professionnelles en soins.

### UN GOUVERNEMENT SOUS SURVEILLANCE

Sur un autre front, nous devons suivre de près le nouveau gouvernement de François Legault. Que ce soit lors de son discours inaugural ou lors de sa mise à jour économique, il avait bien peu de mots pour les professionnelles en soins. Dès le début de 2019, ce gouvernement devra poser des gestes concrets afin de démontrer que les professionnelles en soins sont vraiment une priorité.

Bien que M. Legault ait pris le temps d'arriver dans ses nouvelles fonctions, la ministre de la Santé, Danielle McCann, a pris des engagements clairs pour mettre un frein à la surcharge de travail et aux heures supplémentaires, trop souvent obligatoires, que vivent les professionnelles en soins. Les infirmières, les infirmières auxiliaires, les inhalothérapeutes et les perfusionnistes cliniques en ont ras-le-bol et elles ont besoin que ce gouvernement passe rapidement de la parole aux actes!

L'année 2019 sera fort chargée pour notre organisation. L'agenda est ambitieux, mais nous sommes capables de grandes choses. ■

**UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE EN SANTÉ À TOUTES!**



## BONNE RETRAITE!

Au nom du Comité exécutif national, de la délégation et des employées de la FIQ, la présidente, Nancy Bédard, a profité de cette instance pour souligner le départ à la retraite de Céline Girard, agente à la planification logistique des événements, et de Sylvie Gosselin, secrétaire au secteur Relations de travail au bureau de la FIQ à Montréal. Nous leur souhaitons une bonne et heureuse retraite bien méritée! ■

## MANIFESTATION AU CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

La délégation a manifesté devant les bureaux de la direction, à l'Hôpital général du Lakeshore, pour dénoncer les conditions de travail intolérables des professionnelles en soins du CHSLD Denis-Benjamin-Viger et de plusieurs unités de soins de l'hôpital. Le manque chronique de personnel, la surcharge de travail, les absences non remplacées et les heures supplémentaires obligatoires font en sorte que les professionnelles en soins se retrouvent régulièrement dans des situations où leur capacité de donner des soins de qualité et sécuritaires aux patient-e-s est compromise.

La situation est si désastreuse que, le 27 avril dernier, l'arbitre Richard Bertrand est venu confirmer que les patient-e-s faisaient face à une situation de maltraitance organisationnelle. Malgré ce triste constat, la situation perdure. Les manifestantes ont appuyé le syndicat FIQ-SPSSODIM qui demande à l'employeur de mettre en place rapidement des solutions pour permettre aux professionnelles en soins de faire ce pour quoi elles ont été formées, soit exercer leur travail humainement et dignement!



## ASSURANCE COLLECTIVE

## Où en sommes-nous avec les projets ratios ? Assurance collective - Changements importants à compter du 14 avril 2019 (suite)

### QUI DIT RATIOS DIT QUALITÉ.



Les ratios sont la solution qui s'impose pour améliorer la sécurité et la qualité des soins. Dans les conditions actuelles, les professionnelles en soins ne peuvent occuper pleinement leur champ d'exercice, faute de temps. En nombre suffisant, elles utiliseront enfin toutes leurs compétences, pour la santé des patientes.

Exigeons des ratios sécuritaires.

fiqsante.qc.ca

fiq | fiq  
OBJECTIF  
RATIOS

# OÙ EN SOMMES-NOUS AVEC LES PROJETS RATIOS ?

L'hiver dernier, la FIQ a obtenu un gain historique dans le dossier des ratios sécuritaires : la mise sur pied de 17 projets ratios, dont la plupart sont actuellement dans la phase d'implantation. Concrétisant la vision de la FIQ concernant les soins sécuritaires, les projets ratios sont un outil de mobilisation unique et un espoir pour les professionnelles en soins d'une amélioration prochaine des conditions de travail.

### SUIVI DES PROJETS RATIOS EN COURS

La FIQ a récemment obtenu le prolongement de tous les projets en cours jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2019. Un bilan complet sera établi, mais déjà, les professionnelles en soins qui participent à ces projets en voient les bénéfices tangibles, autant pour elles-mêmes que pour les patient-e-s. Le temps accru auprès des patient-e-s, la diminution de la surcharge de travail, la dispensation de soins plus sécuritaires sont au nombre des effets ressentis depuis leur implantation. Dans certains cas, les professionnelles ont pu observer une capacité accrue à prévenir des

chutes, des éclosions d'influenza ainsi que la diminution du recours à la médication (en CHSLD).

La mise sur pied de ces projets a exigé un travail colossal de l'ensemble des intervenantes concernées, à la mesure de leur importance et des retombées qui peuvent déjà être constatées. Cinq projets sont en cours en médecine, quatre en chirurgie et quatre en CHSLD publics. De plus, un projet en établissement privé conventionné, au Centre d'hébergement Champlain-de-Chanoine-Audet, est aussi entré dans sa phase d'implantation le 3 décembre dernier.

L'objectif de la FIQ, à terme, est de doter tous les établissements du Québec de ratios sécuritaires, peu importe la mission. Elle travaillera à développer des ratios pour d'autres spécialités telles que la santé mentale. La pérennisation des projets ratios, l'obtention d'une loi pour garantir les ratios et leur déploiement partout au Québec constitue le plan de match de ce dossier prioritaire.

Pour plus d'information sur les projets ratios : [fiqsante.qc.ca/ratios](http://fiqsante.qc.ca/ratios) ■

## DES RATIOS SÉCURITAIRES ADAPTÉS

Les trois derniers projets ratios annoncés ont nécessité le développement de ratios sécuritaires adaptés pour l'urgence, pour les soins à domicile et pour les inhalothérapeutes, et des paramètres d'application spécifiques. Ils ont été développés à partir d'études scientifiques, de données de sondages, de formulaires de soins sécuritaires et d'entrevues avec des membres expertes. Les nouveaux ratios constituent une amélioration importante par rapport à ce qui prévaut actuellement dans les milieux de soins. Ces projets sont :

- Inhalothérapeutes aux soins intensifs, Hôpital général de Montréal, CUSM, lancé le 16 novembre;
- Urgence secondaire, Hôpital de Hull, CISSS de l'Outaouais, lancé le 10 décembre;
- Soins à domicile, Réseau local Champlain, CISSS de la Montérégie-Centre, date de lancement à venir.

## ASSURANCE COLLECTIVE (SUITE DE LA PAGE 1)

### TAUX À COMPTER DU 14 AVRIL 2019 JUSQU'AU 31 MARS 2020<sup>1</sup>

| RÉGIME  | STATUT       | DESJARDINS<br>Taux actuels jusqu'au<br>13 avril 2019 | LA CAPITALE<br>Taux du 14 avril 2019<br>au 31 mars 2020 |
|---|--------------|--|---|
| Assurance maladie   | Individuel   |  | 43,19 \$  |
|   | Monoparental |  | 57,00 \$  |
|   | Familial     |  | 100,63 \$   |
| ■ Argent  | Individuel   | 52,55 \$   | 48,58 \$  |
|   | Monoparental | 65,59 \$   | 64,13 \$  |
|   | Familial     | 120,78 \$  | 113,19 \$   |
| ■ Or  | Individuel   |  | 51,11 \$  |
|   | Monoparental |  | 67,47 \$  |
|   | Familial     |  | 119,09 \$   |
| Soins dentaires   | Individuel   | 14,63 \$   | 13,73 \$  |
|   | Monoparental | 27,77 \$   | 26,09 \$  |
|   | Familial     | 40,92 \$   | 38,44 \$  |
| Vie de base adhérente <sup>2</sup>  |              | 0,052 \$   | 0,047 \$  |
| Vie additionnelle adhérente <sup>2</sup>  |              | 0,072 \$   | 0,059 \$  |
| MMA de base <sup>2</sup>  |              | 0,012 \$   | 0,01 \$   |
| MMA additionnelle <sup>2</sup>  |              | 0,012 \$   | 0,01 \$   |
| Vie des personnes à charge <sup>3</sup>   |              | 0,05 \$  | 0,33 \$   |
| Vie additionnelle adhérente / Vie additionnelle du-de la conjoint-e / Vie droits acquis |              | Grille de taux par âge, sexe, tabac                  | Grille de taux par âge, sexe, tabac                     |
| Incapacité de longue durée  |              | 1,126 %  | 0,968 %   |

1. Taux payés par 14 jours excluant la contribution de l'employeur et la taxe provinciale de 9 %.  
2. Tarif par tranche de 1 000 \$.  
3. Ajout du-de la conjoint-e à compter du 14 avril 2019.

**FINANCES**

**Prévisions budgétaires 2019**  
**Priorités 2019 : la FIQ réaffirmera sa voix forte en santé**  
**« Investir dans la prévention »**



Le budget 2019, présenté par le trésorier, Roberto Bomba, est sans aucun doute un budget responsable qui vise d'abord à contrôler les dépenses de la Fédération et, à plus long terme, à atteindre l'équilibre budgétaire.

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019**  
**UN BUDGET QUI RÉPOND AUX**  
**PRIORITÉS DE LA FIQ**

C'est à l'unanimité que les déléguées ont adopté le budget 2019 de la FIQ. Celui-ci tient compte des priorités de l'organisation tout en misant sur la stabilité financière. L'année 2019 sera une année importante pour la FIQ, notamment en raison de la préparation de la prochaine ronde de négociations nationales.



**« INVESTIR**  
**DANS LA**  
**PRÉVENTION »**

La conférence du professeur **Eric Tchouaket**, de l'Université du Québec en Outaouais, a permis une réflexion riche et constructive. Pendant plus d'une heure, ce dernier a fait état de ses recherches sur le fardeau économique des événements indésirables sensibles aux soins infirmiers dans 22 unités de soins médicaux au Québec. Les conclusions du chercheur sont sans équivoque : les autorités publiques doivent investir dans la prévention pour assurer la qualité et la sécurité des soins.

De plus, les administrateurs de la santé doivent renforcer les processus de qualité et de sécurité dans leurs organisations et évaluer systématiquement les coûts de la sécurité des patient-e-s grâce à une meilleure surveillance épidémiologique des événements indésirables. Enfin, pour M. Tchouaket, les professionnel-le-s en général et les infirmières en particulier devraient prendre de meilleures précautions, durant et après chaque intervention.

**RELATIONS DE TRAVAIL**

Presque la moitié des dépenses de la Fédération est liée au secteur des relations de travail afin de soutenir les syndicats affiliés et de répondre adéquatement aux besoins des professionnelles en soins.

À l'intérieur des revenus 2019, 69 996 membres cotisantes sont comptabilisées. La FIQ représente la grande majorité des professionnelles en soins au Québec et le budget 2019 tient compte des services offerts pour assurer la défense et l'amélioration de leurs conditions de travail.

**FORMATION EN LIGNE**

Le projet spécial entamé en 2018 pour analyser et réaliser la conception de formations en ligne se poursuivra en 2019. Ce projet vise à moderniser et à actualiser les formations données par la FIQ aux militantes et aux membres.

**SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL**

L'enveloppe de prêt prévu pour soutenir les professionnelles en soins qui doivent contester une décision de leur employeur relativement au retrait préventif de la travailleuse enceinte (RPTE) figure toujours au budget 2019.

**NOUVEAU RÉSEAU OTPP**

Un premier Réseau Organisation du travail et Pratique professionnelle (OTPP) verra le jour en 2019 sous forme de projet pilote. Cette décision, ayant reçu l'aval des déléguées lors du dernier congrès, émane d'une volonté de la FIQ de favoriser les échanges d'informations et de connaissances liées aux enjeux de l'organisation du travail et de la pratique professionnelle. ■

**PRIORITÉS 2019 : LA FIQ RÉAFFIRMERA SA VOIX FORTE EN SANTÉ**

Le conseil fédéral de la FIQ a été l'occasion pour les déléguées d'adopter les priorités de la Fédération pour la prochaine année. La FIQ se fera entendre sur toutes les tribunes pour faire valoir le travail et les revendications des professionnelles en soins.

**Priorité n° 1 : RATIOS SÉCURITAIRES PROFESSIONNELLES EN SOINS/PATIENT-E-S**

L'enjeu que constitue l'implantation de ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s demeurera une mesure phare. Discutés publiquement et politiquement partout au Québec, les ratios permettent aux professionnelles en soins d'entrevoir la lumière au bout d'un long et sombre tunnel. La FIQ travaillera à faire progresser rapidement l'implantation de ratios sécuritaires et militera pour l'adoption d'une loi en ce sens.

**Priorité n° 2 : PÉRIODE DE CHANGEMENT D'ALLÈGEANCE SYNDICALE**

Représentant presque l'ensemble des professionnelles en soins au Québec, la Fédération poursuivra ses actions pour en représenter la totalité. La FIQ est une organisation syndicale reconnue et crédible. Elle est sans contre dit une voix forte en santé auprès du gouvernement et de la population.

**Priorité n° 3 : NÉGOCIATION NATIONALE**

La prochaine année sera également synonyme de négociation nationale et de préparation du projet de convention collective de la Fédération qui nécessite, bien entendu, un travail important et minutieux. La FIQ sera le porte-étendard de l'obtention de meilleures conditions de travail et de vie pour les professionnelles en soins, femmes et citoyennes du Québec. ■



1. Au micro : Martine Caron, CHU de Québec

## NÉGOCIATION

Rendre les conditions des IPS plus attractives  
Conseil fédéral FIQP

Au micro : Nathalie Perron, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec



Au micro : Francis Charbonneau, CISSS des Laurentides

## RENDRE LES CONDITIONS DES IPS PLUS ATTRACTIVES

C'est dans la perspective de maximiser les gains réalisés dans la dernière convention collective qu'a été présenté le suivi de la lettre d'entente n° 18. Celle-ci a pour mandat de documenter les problématiques d'attraction et de rétention des infirmières praticiennes spécialisées (IPS), les questions relatives à leur formation continue ainsi que leurs conditions de travail. La FIQ a insisté auprès du gouvernement pour que des pistes de solution concrètes soient aussi mises de l'avant.

Le contexte de pratique des IPS a subi des changements dans la dernière année. Un nouveau règlement est entré en vigueur, accompagné de lignes directrices plus restrictives que le règlement lui-même. Bien que certains aspects de cette nouvelle réglementation soient positifs, d'autres sont préoccupants, comme le fait que toutes les IPS doivent avoir une entente de partenariat avec un/des médecin(s) pour pratiquer et que les patient-e-s pour lequel-le-s les IPS en première ligne vont amorcer le traitement de maladies chroniques devront être revu-e-s à très court terme par un médecin.

Ces irritants ont notamment été soulevés dans les travaux de la lettre d'entente n° 18, qui ont été alimentés

par la consultation d'un comité d'IPS de différentes régions et milieux de pratique. L'application de la convention collective, les conditions d'exercice et la formation continue sont traitées dans ce cadre, pour un plus grand impact.

Des problèmes de juridiction locale ont aussi été identifiés. Au cours du processus des négociations locales, la majorité des syndicats a consulté les IPS, mais leurs problématiques ont été peu reconnues par les employeurs. D'autres avenues seront empruntées en 2019. Les problèmes locaux relatifs aux IPS concernent notamment le centre d'activités mal défini ou inexistant, le poste non affiché et mal encadré, des conditions de travail différentes d'une IPS à l'autre, un horaire de travail

non conforme, le congé annuel et la formation en cours d'emploi, spécialisée et dispendieuse. Le rôle d'enseignement et les stages sont aussi problématiques.

Le gouvernement nouvellement élu mettant l'accent sur la première ligne, il y a une fenêtre d'opportunité pour une réelle reconnaissance du rôle de l'IPS. La FIQ continuera d'agir aux plans local et national pour soutenir les IPS. Le bilan à venir de la lettre d'entente n° 18 sera produit au printemps et servira de tremplin à la prochaine négociation nationale. Pour faire avancer les choses, le maintien d'un contact étroit entre syndicats et IPS est essentiel : vous êtes donc invitées à partager, au besoin, vos préoccupations avec votre équipe syndicale locale. ■

CONSEIL FÉDÉRAL *fiqp*

Sonia Mancier, présidente de la FIQP | Secteur privé, a présenté aux déléguées, réunies en conseil fédéral, un portrait de la conjoncture du réseau de la santé et des services sociaux et des projets syndicaux. Elle a invité ces dernières à se mobiliser. Les prévisions budgétaires 2019 de la FIQP, présentées par Martine Tremblay, trésorière, ont été adoptées à l'unanimité.



## DE L'ESPOIR MALGRÉ LA SURCHARGE DE TRAVAIL

Dans les derniers mois, plusieurs professionnelles en soins ont interpellé le syndicat pour signaler leur détresse et les risques de ne pouvoir offrir des soins adéquats. Les heures supplémentaires obligatoires sont trop fréquentes et les déléguées attendent avec impatience que le nouveau gouvernement réalise ses promesses de redonner des conditions de travail humaines aux professionnelles en soins.

## NOUVEAU PROJET RATIOS

Un projet ratios professionnelles en soins/patient-e-s a été implanté au Centre d'hébergement Champplain-de-Chanoine-Audet, un établissement privé conventionné

situé à Saint-Romuald. Ce projet fait partie des 16 projets initiés par la FIQ, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les ratios visent à redonner aux professionnelles en soins les conditions optimales d'exercice et à protéger les patient-e-s contre une mauvaise organisation du travail et la pénurie de personnel. Débuté le 3 décembre, ce projet s'étendra sur une période de quatre mois pendant laquelle les équipes de travail en dyade seront dotées de plus de personnel afin de donner des soins sécuritaires et de qualité.

## NÉGOCIATION NATIONALE

La FIQ a récemment composé sa structure de négociation. Les

syndicats de la FIQP doivent fournir à cette dernière, avant le 6 janvier 2019, la liste des représentantes qui siégeront à un nouveau comité : le Conseil de négociation.

## NOUVELLES DES ORDRES PROFESSIONNELS

Patricia Conrath, vice-présidente infirmière, a rapporté quelques éléments qui concernent les membres de la FIQP : les balises de pratique pour le secteur privé, l'affirmation de donner des soins sécuritaires et de qualité, l'aide médicale à mourir et la pratique professionnelle en CHSLD, pour l'OIIQ, et l'énoncé des orientations stratégiques dont, notamment, la valorisation du rôle de l'infirmière auxiliaire, pour l'OIIAQ. ■

**CONDITION FÉMININE**

**Une voix forte en santé.**



**REPRÉSENTATION ÉQUITABLE DES FEMMES : UN PREMIER PLAN D'ACTION**

Le Comité d'implantation et de vigilance de la Politique sur la représentation équitable des femmes dans les lieux de pouvoir (CIVP), composé de 11 militantes, a présenté à la délégation les mesures de soutien prévues au plan d'action de la politique.

Le CIVP a ainsi fait part du résultat de ses réflexions et de ses recommandations pour l'implication des femmes et l'atteinte de la cible non contraignante de 75 % de présence féminine dans les instances et les comités nationaux. Les interventions des déléguées ont permis d'approfondir les propositions du CIVP et d'éclaircir certaines des mesures recommandées. Ces échanges ont conduit la délégation vers l'adoption du premier plan d'action contenant les mesures de soutien suivantes :

- Mise en place d'un projet d'horaire lors des instances régulières : début à midi le premier

jour et fin à 16 h le dernier jour, à moins que l'Exécutif national évalue qu'un début différé est bénéfique pour la conciliation famille-travail-études. Cette recommandation sera applicable à partir du prochain conseil national, en mars 2019, et un rapport d'évaluation de cette mesure sera présenté au conseil national de juin 2020;

- Disponibilité du projet d'horaire sept jours avant le début de l'instance;
- Offre de formations sur la prise de parole;

- Mise sur pied d'un programme de mentorat national.

Par ailleurs, la FIQ et la FIQP développeront un outil pour inciter les syndicats affiliés à mettre en place des horaires adaptés aux contraintes familiales, des stratégies pour la recherche de talents et des règles de jumelage. Cet outil sera disponible à l'automne 2019.

Le CIVP a pour mandat de présenter un bilan du présent plan d'action lors du congrès de juin 2021. ■



**UNE PREMIÈRE RENCONTRE DES ALLIÉS**

Plus de 50 militants ont participé au tout premier Dîner des alliés à la suite de l'adoption de la Politique sur la représentation équitable des femmes dans les lieux de pouvoir en juin 2018. Cette rencontre, qui se voulait un lieu d'échange sur la place des hommes dans le mouvement féministe, a été l'occasion pour Simon Lapierre, chercheur et professeur à l'Université d'Ottawa, de présenter le fruit de ses réflexions sur la question.

Les participants ont été invités à prendre conscience du rôle qu'ils peuvent jouer pour l'avancement des femmes, mais aussi de leur implication, parfois malgré eux, dans les injustices que peuvent subir les femmes. Monsieur Lapierre a rappelé qu'une société plus juste et plus égalitaire passe inévitablement par l'élimination de toutes les injustices subies par les femmes. Il en va de la responsabilité de tous.

**COMMÉMORATION DU 6 DÉCEMBRE**

La délégation présente au conseil national a commémoré les 14 jeunes femmes assassinées lors de la tragédie de l'École Polytechnique de Montréal, le 6 décembre 1989. Une minute de silence a été observée en leur mémoire.



**ASSURANCE AUTO, HABITATION ET ENTREPRISE**



La FIQ offre un régime d'assurance de groupe auto, habitation et entreprise avec La Personnelle assurances générales. La compagnie est autorisée à solliciter les membres par téléphone. Toutefois, il est entendu que La Personnelle s'engage à ne pas divulguer à quiconque la liste nominative des membres de la FIQ et de la FIQP. En vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, les membres peuvent refuser que leur nom et leurs coordonnées (adresse personnelle et numéro de téléphone) soient transmis aux fournisseurs de services. Ainsi, les **membres qui refusent que leurs coordonnées soient communiquées à La Personnelle** doivent remplir le formulaire ci-dessous et le retourner avant le 28 février 2019 à l'adresse indiquée. ■

Je, soussigné-e, refuse explicitement que les renseignements personnels que la FIQ détient à mon sujet soient utilisés à des fins de prospection et de sollicitation commerciales relativement à l'entente qu'elle a conclue avec La Personnelle au bénéfice de ses membres.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone (résidence) : \_\_\_\_\_ Téléphone (travail) : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Retourner à Édith Côté à FIQ Québec par la poste au 1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1, par télécopieur au 418 626-2111 ou par courriel à [ecote@fiqsante.qc.ca](mailto:ecote@fiqsante.qc.ca)

